

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24099**

Intitulé

MASTER : MASTER MENTION DROIT PUBLIC

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Cergy-Pontoise	Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles, Chancelier des universités, Monsieur de président de l'Université de Cergy-Pontoise

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

13237 droit public, 13218 droit administratif, 13239 droit constitutionnel

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Audit juridique ;

Juristes spécialisés en droit public capables de répondre aux besoins des pouvoirs publics, des professionnels et institutionnels dans ce domaine et de s'adapter aux évolutions de la législation

- Expertise dans l'ensemble des matières incluses dans le domaine du Droit public : droit lié à l'intervention des pouvoirs publics (droit de l'urbanisme, droit des marchés publics, collectivités territoriales, droit de la santé, droit de la sécurité sociale, droit public économique, droit de l'environnement, droit du service public, droit des étrangers, droit immobilier), droit de l'union européenne et droit international public, contentieux publics (contentieux constitutionnel, contentieux administratif), histoire et pensée juridique (histoire des idées politiques, philosophie du droit, histoire du droit administratif)

- Maîtrise des principales prestations juridiques en droit public : élaboration de dossiers contentieux, rédaction et assistance dans la conclusion de contrats publics, gestion de projets, conseils auprès des pouvoirs publics ou des acteurs économiques, identification et application du droit, conception écrite et restitution orale de rapports d'études (actualisation juridique)

- Identification et résolution de problèmes juridiques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les champs professionnels d'activité, secteurs et « organismes employeurs » principalement intéressés sont :

- Champs : Droit du travail, Droit de la protection sociale, Ressources humaines
- Secteurs : Privé (industrie, commerce, services), Public (fonction publique, enseignement supérieur, personnels non statutaires des EPIC, SPIC), activités libérales (avocats-conseils, audit)
- Organismes employeurs : Opérateurs publics, entreprises privées, associations, organisations professionnelles (employeurs et salariés), cabinets d'avocats.

- avocats spécialistes en droit public,
- fonctionnaires de l'Etat, fonctionnaires territoriaux, fonctionnaires appartenant à la fonction publique hospitalière (catégorie A)
- Agent de l'Etat, agent de collectivités territoriales, agents travaillant au sein d'hôpitaux publics
- juristes d'entreprises ou sein d'associations
- de magistrats administratifs (catégorie A ; préparation au concours)
- enseignant-chercheur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

K1903 : Défense et conseil juridique

K1904 : Magistrature

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Voir les informations sur le site de la Faculté de droit, rubrique Master :
<http://www.droitucp.fr>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	Droit des collectivités territoriales et politiques publiques Droit et management de la santé

Après un parcours de formation continue	X	Oui sur dossier
En contrat de professionnalisation	X	Oui
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513

L'habilitation a été délivrée en 2006 dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme dite « LMD », 1ère vague

Le 3 juillet 2015 un arrêté a été délivré à l'Université de Cergy-Pontoise par la direction nationale de l'enseignement supérieur (DGESIP, B1-2) l'accréditant à délivrer des diplômes nationaux. Cette accréditation porte le numéro 015- 0080

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

NOR: MENS0200982A - JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur.

Références autres :

sans objet

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux d'insertion professionnelle Master Droit : 92 %

(Enquête 2013/2014 Observatoire de la vie étudiante)

<http://www.u-cergy.fr/fr/vie-etudiante/ove.html?search-keywords=observatoire%20de%20la%20vie%20etudiante>

Autres sources d'information :

<http://www.droitucp.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de Cergy-Pontoise : Île-de-France - Val-d'Oise (95) [Cergy-Pontoise]

33 Boulevard du Port, 95011 Cergy-Pontoise.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Cergy-Pontoise

Historique de la certification :